Jeudi, 20 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 108.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r. Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 18 SEPTEMBRE 1849.

LES INTRIGUES (1).

VIII.

LES BONAPARTISTES.

Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un grand nombre de citoyens qui avaient appuyé l'élection de M. le président de la République avaient espéré que leur candidat, une fois au pouvoir, changerait la politique officielle de la France; nous avons ajouté que ces mêmes citoyens s'étaient séparés du chef du pouvoir exécutif dès qu'ils furent convaincus que l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte n'avait rien changé en France, *qu'il n'y avait qu'un président de plus !*

Seulement, sont restés autour de M. le président, des hommes qui jugent la politique au point de vue de leur égoïsme et qui trouvent que tout va pour le mieux lorsque leurs affaires privées prospèrent. Ils n'ont pu comprendre, ces hommes qui étaient appelés à donner des conseils à M. le président de la République, que la cause qui avait fait le succès de l'élection était toute nationale et qu'il s'en fallait de beaucoup que le peuple français eût voté seulement pour un nom. Ils ont persuadé que la France était indifférente aux affaires publiques et que tout ce qu'elle demandait était d'avoir un Napoléon pour la gouverner. Selon eux, tous les efforts de M. le président devaient se borner à se rendre favorables les partis officiels, et dès lors nous avons vu se dérouler tous ces actes du gouvernement qui comblaient de joie les légitimistes, les orléanistes, les hommes du tiers-parti, et qui attristèrent le pays.

En quelques mois, grâce aux funestes et absurdes conseils des hommes dont nous venons de parler, le gouvernement a fourni au Peuple français autant de sujets de plaintes que Louis-Philippe en dix-huit années.

Ce sont des esprits vulgaires et orgueilleux, qui ont ainsi perdu une grande popularité. Parce qu'un bout de ruban leur était accordé de temps en temps, parce que quelques grades, quelques places, quelques missions leur étaient concédés par le monde officiel, ils se sont crus de grands hommes, de profonds diplomates. Ils ne se sont pas aperçus qu'ils étaient joués par de plus rusés qu'eux. Mais comment résister aux sourires, aux avances, aux invitations des roués habiles qui mènent les partis anti-nationaux?

Il fallait de fortes intelligences pour résister aux séductions du monde officiel, et il n'y a eu autour du pouvoir que des ambitieux vulgaires, incapables de concevoir une grande pensée.

Se sont-ils aperçu de leurs fautes, et cherchent-ils à les réparer? C'est peu probable. A voir les intrigues, les allées et venues de la petite diplomatie, aux échanges de notes avouées et désavouées, la France n'a rien à espérer de ces hommes : ils sont d'un orgueil incorrigible; et plutôt que d'avouer qu'ils ont eu tort, ils laisseront tomber dans l'abîme l'homme qu'ils ont déjà tant compromis.

Ils ne sentent pas frémir la nation sous le poids des opprobres de leur politique; ils ne voient pas le Peuple se tordre sur son lit de misère : ils n'ont souvenance que de la dernière invitation qu'ils ont reçue de quelque ambassade, et ils sont fiers! Pauvres gens! tristes amis pour un président de la République ! Comme nous désespérerions de la France, si notre foi n'était pas soutenue par la répulsion que montre la France pour toutes ces intrigues!

Ils ont voulu se rendre possibles, se faire accepter des partis officiels, et d'un parti national il n'ont su faire qu'un parti officiel! Si bien que leur cause est maintenant enveloppée par la France dans la réprobation dont elle enveloppait jusqu'à présent les autres partis officiels : les légitimistes, les orléanistes, le tiers-parti !...

(1) Voir les numéros des 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 14 septembre.

Le *Constitutionnel* revient, dans un article spécial, sur la correspondance diplomatique dont nous avons parlé dans notre numéro d'avant-hier. Cette correspondance devait avoir un but sérieux, attendu que le ministère anglais s'en mêlait. Si M. Hummelauer n'avait eu affaire qu'à des agents diplomatiques de la République française, il aurait pu se permettre de les mystifier; mais, à coup sûr, il n'eût pas été assez osé pour jouer le même tour au ministère anglais!

Ainsi raisonne le *Constitutionnel*. Il sait le cas que l'on fait en Europe de notre diplomatie. Aussi, pour prouver l'importance des négociations en question, invoque-t-il l'autorité des noms anglais. Cependant, ni les ministres d'Angleterre, ni M. Hummelauer lui-même, n'ont prétendu donner à cette correspondance le caractère de gravité que le *Constitutionnel* s'obstine à lui attribuer. Qu'est-ce que M. Hummelauer? Il n'a pas cru nécessaire de notifier ses titres diplomatiquement; il n'a pas exhibé ses pleins pouvoirs. Il n'a fait que communiquer aux agents des cours étrangères des notes et des renseignements auxquels le ministre anglais répondait par des observations et des conseils. Cela n'engageait en rien les deux cabinets. La chancellerie autrichienne n'avait qu'à rappeler M. Hummelauer, elle n'avait pas même besoin de le désavouer comme M. Barrot l'a fait à l'égard de M. de Lesseps, négociateur autrement sérieux que M. Hummelauer.

Nous répétons que, dans toute cette affaire, il ne s'agissait, pour l'Autriche, que de gagner du temps. On a réussi. Le cabinet du saint-siége, persuadé alors, comme l'est maintenant le *Constitutionnel* de *la bonne foi* de l'Autriche, donna l'ordre aux troupes pontificales de s'arrêter sur le Pô. En attendant, l'armée du général d'Aspre franchissait l'Isonzo et se dirigeait à marches forcées sur Vérone. Les Vénitiens envoyaient courrier sur courrier aux généraux du pape, en leur annonçant l'approche du danger. Les ministres du saint-siége n'en croyaient rien. Monseigneur Corboli Bussi continuait à négocier. Tout à coup, la nouvelle se répand que Vicence est menacée. La brave armée romaine s'ébranle et marche enfin au secours de ses compatriotes. Il était trop tard. Le maréchal Radetzki et le général d'Aspre avaient opéré leur jonction.

Ces faits sont connus de tout le monde. Ce n'est pas notre faute si le *Constitutionnel* n'en veut pas prendre connaissance et si, au lieu de consulter l'histoire et la carte géographique, il se borne à relire les notes de M. Hummelauer d'après lesquelles « *les communications entre l'armée de Radetzki et les provinces allemandes n'auraient jamais été interrompues un instant.* » Elles étaient si bien interrompues que, pour les rétablir, il n'a fallu rien moins qu'attaquer et prendre Udine, mettre le siége devant Palma Nuova, s'emparer de Trévise, de Padoue, et livrer un sanglant combat à Vicence.

Tous ces faits d'armes ont été accomplis par les deux corps d'armée venus de l'Allemagne pour débloquer l'armée du maréchal Radetzki. Quant à ces *communications non interrompues* entre le maréchal Radetzki et l'Allemagne dont il est question dans la note, il est évident que M. Hummelauer veut parler des *communications diplomatiques* et nullement des *communications militaires*. Pour s'en convaincre le *Constitutionnel* n'a qu'à relire les journaux de l'année passée, tout en jetant un coup d'œil sur la carte géographique.

Toutefois les journaux, les cartes et les documents déjà publiés ne suffisent pas pour éclaircir les questions diplomatiques soulevées par le *Constitutionnel*. Nous manquons encore de documents essentiels. Ce ne sont pas les lettres de M. Hummelauer ni les observations des ministres anglais qui décidèrent du sort de l'Italie.

Nous savons de bonne part qu'il a existé une correspondance entre le maréchal Radetzki et les agents de S. M. l'empereur de Russie. Cette correspondance, pour être inédite, n'en est pas moins la pièce la plus importante dans l'affaire. Pendant que la diplomatie française déclamait, par l'organe du citoyen Lamartine, et que les Anglais ne donnaient que des conseils et des avertissements, les agents de la Russie apportaient au commandant des troupes impériales en Italie « *des notes* » contenant l'effectif des soldats que l'empereur de Russie mettait à la disposition de son allié d'Autriche et *les garanties de l'emprunt*.

Nous espérons que cette partie de la correspondance diplomatique, quand elle sera publiée, apprendra au *Constitutionnel* la véritable valeur des notes de M. Hummelauer et des bons offices du cabinet anglais.

Quant aux *démagogues italiens*, contre lesquels le *Constitutionnel* continue de sévir, nous ne lui demandons que de préciser ses accusations. Que le *Constitutionnel* veuille bien nous citer une ville, une bourgade d'Italie qui ait refusé de concourir à la défense de l'indépendance nationale? Les *démagogues* empêchaient-ils le Peuple de payer l'impôt, de s'enrôler, de s'armer? Où ont-ils fait cela? quand? comment? —Précisez! nommez!

Le gouvernement piémontais, qui dirigeait pendant la révolution le mouvement italien, n'a jamais accusé les *démagogues* des méfaits que leur reproche le *Co stitutionnel*. On sait que dans le langage du *Constitutionnel* le *démagogue* veut dire le patriote, comme le *brigand* signifie le soldat de la liberté.

Le gouvernement piémontais ne reprochait à ces *démagogues* et *brigands* que la folie avec laquelle ils sacrifiaient leur vie et leur argent; on se scandalisait en haut lieu de leur désintéressement. Dans les derniers jours de l'indépendance lombarde, un régiment de ces démagogues, tout équipé et armé à ses propres frais, demanda au gouvernement la permission d'aller, sous les ordres du citoyen Mazzini, rejoindre l'armée d'opération. Le gouvernement lombard, dominé par les modérés piémontais, refusa l'autorisation demandée.

Il reste au *Constitutionnel* « *à déterminer avec certitude la part de complicité qui revient aux démagogues français dans la catastrophe italienne.* » Nous attendons les révélations que l'on semble nous promettre.

A vrai dire, notre curiosité à ce sujet n'a rien de sérieux.

La feuille *autrichienne* et *russe* de Paris, l'*Assemblée nationale*, continue de menacer la France des Cosaques. Elle fait ce matin un rapprochement entre le dernier ukase de l'empereur Nicolas, qui rappelle ses troupes dans l'intérieur de l'empire, et la circonscription géographique de la Russie.

L'*Assemblée nationale* nous rappelle que la Russie, s'étendant par la Pologne jusqu'au centre de l'Allemagne et les frontières du grand duché de Posen au nord, et les provinces voisines de la Gallicie, au midi, embrasse à peu près tout le centre de l'Europe.

Elle en conclut tacitement que l'empereur Nicolas, qui déclare dans l'ukase en question qu'il fait rentrer ses troupes sur le territoire russe, n'en reste pas moins debout et en armes au cœur même de l'Europe, prêt à faire face à toutes les éventualités.

L'*Assemblée nationale*, qui vise évidemment à la diplomatie de la peur, croit épouvanter l'Europe libérale en l'entretenant chaque jour des armées et des ressources formidables de la Russie. Enflant la voix, et du ton d'un indiscret qui voudrait passer pour en savoir plus qu'il ne trahit, elle croit nous faire tous trembler en nous menaçant du tzar Croquemitaine. C'est là un jeu encore plus odieux que puéril: la feuille russe n'effraie personne; elle ne sert qu'à une chose, c'est à prouver à ceux de nos compatriotes qui auraient voulu en douter, que la noble race de ces gentilshommes qui ont jadis poussé contre leur pays les baïonnettes étrangères n'est pas encore éteinte !

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 20 SEPTEMBRE 1849.

LA PRINCESSE DE BABYLONE.

MÉMOIRES DE THÉRÉSA AMIRA ASMAR,

FILLE DE L'ÉMIR ABDALLAH (1).

Deuxième partie.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Damas. — Un héros arabe. — Vie dans un couvent. — Une alarme. — Beyrouth.—L'émir Beschir. — Célébration d'un mariage oriental. — Bain splendide. — Singulier costume. — Les cèdres du Liban.

Une des sœurs, et chacune à son tour, monte sur le *karaia* ou lutrin et lit un psaume, et les autres répondent à chaque verset. On chante ainsi trois ou quatre psaumes et plusieurs hymnes. Le service commence ensuite et dure le même temps que celui de minuit. La messe est célébrée par un prêtre, vieillard qui est séparé de la communauté par une grille. Tous les dimanches et jours de fête, on célèbre une messe haute. Les religieuses se confessent chaque semaine et reçoivent la communion chaque jour.

On ne déjeune pas : aussitôt après la messe, chaque sœur court à ses occupations ordinaires; quelques unes instruisent les novices, d'autres enseignent à lire et à écrire, d'autres enfin les ouvrages d'aiguille, font des robes pour les sœurs, soignent les vers et dévident la soie : d'autres sont chargées de tenir l'église dans une propreté parfaite. En un mot, la paresse n'a pas habitation dans le couvent ; chaque moment est consacré à des occupations utiles.

(1) Voir le numéro d'hier.

A onze heures et demie, la cloche sonne pour *Nones*, qui durent jusqu'à midi et demi : alors toutes les religieuses, excepté celles qui veulent faire pénitence, se rendent au réfectoire où le diner est servi; celles qui pour quelques paroles d'aigreur adressées à une de leurs sœurs, pour paresse, médisance ou contravention aux règles, ont été punies, restent à genoux pendant tout le repas, à la porte du réfectoire, les bras étendus en forme de croix, et conjurent leurs compagnes de prier le Seigneur de leur pardonner leur péché, de leur donner la force de supporter leur pénitence et d'éviter à l'avenir toutes les tentations.

Deux religieuses des plus robustes portent un grand chaudron contenant leur repas, qui se compose de végétaux de toute espèce, de pois et lentilles, assaisonnés à l'huile. et, à mon idée, assez agréables au goût. Pendant le dîner, une religieuse monte sur une estrade, et lit plusieurs passages tirés des vies des saints, en exhortant ses sœurs à imiter l'exemple des bienheureux serviteurs de Dieu.

Après le dîner, les religieuses ont la permission de se récréer et de parler librement dans le jardin, d'une heure à deux heures et demie. Leur amusement ordinaire consiste à jouer de petites pièces dont les sujets sont tirés des saintes Ecritures. Elles reçoivent rarement de visites de leurs parents et amis, et ceux mêmes qui obtiennent la permission de les voir ne peuvent leur parler.

Pendant que j'habitais ce couvent il s'y passa une scène violente qui aurait pu avoir de fâcheux résultats. Une jeune fille druse, d'une beauté remarquable et qui était aimée par un homme puissant, embrassa le christianisme et entra dans le monastère. Le chef, qui avait espéré jusqu'alors obtenir sa main en mariage, devint furieux en apprenant le parti qu'elle avait pris, et réclamant le privilége accordé aux amis et parents des recluses, il obtint la permission d'échanger quelques paroles avec l'objet de sa passion.

Il vint donc au couvent accompagné de plusieurs cavaliers de sa tribu armés de pied en cap, et quittant son cheval, qu'il laissa sous la garde de ses amis à la porte du couvent, il fut introduit dans l'endroit destiné à ceux qui doivent avoir une entrevue avec une religieuse.

La belle Druse parut à peine à la barrière de fer que le chef ardent eut recours aux protestations les plus brûlantes, et mit tout en usage pour la déterminer à sortir du couvent avec lui et sa troupe, disant avec l'accent de la menace que, si elle refusait, il assiégerait le couvent et massacrerait toutes les religieuses. Voyant que ses menaces et ses protestations ne produisaient aucun effet, le monstre, dans un accès de désespoir, plaça son mousquet entre les barreaux de la grille, coucha en joue la religieuse qui, ayant deviné ce funeste dessein avant qu'il pût être mis à exécution, se baissa adroitement et échappa ainsi à une mort certaine, car la balle entra dans la muraille à l'endroit même où elle se tenait debout, un instant auparavant. Après avoir fait feu, le chef se hâta de sortir pour rejoindre ses compagnons.

Sur le sommet d'une des plus hautes montagnes, au milieu desquelles le couvent est bâti, du côté de la mer, est une place sacrée, appelée *El Jaljala*, ce qui signifie place du crucifiement; sur cette place s'élève une grande croix de bois. Les religieuses en corps y font chaque dimanche un pélerinage, qui leur sert de promenade et de partie de plaisir; elles luttent les unes avec les autres; chacune veut arriver la première sur la plateforme; vues de loin, avec leurs sombres vêtements, on dirait des aigles disséminés sur le côté le plus perpendiculaire de la montagne. Cette excursion n'est pas tout à fait sans danger; car j'appris que, dans une occasion, une vieille sœur, car les jeunes et les vieilles ont l'habitude de faire ce pélerinage, perdit pied et roula au bas de la montagne, avant que ces jeunes compagnes eussent le temps de lui porter secours. Toutes celles qui furent témoins de ce terrible accident coururent au bas pour connaître le destin de leur malheureuse compagne et lui offrir leur secours, s'il en était temps encore... Mais, hélas! le souffle de la vie s'était envolé... elles ne trouvèrent qu'un cadavre en lambeaux.

Dans ce pélerinage à la montagne, les religieuses s'approvisionnent de fruits et de café, qu'elles se partagent après avoir terminé leurs dévotions. A quelques pas du couvent, sur la même éminence est un bâtiment séparé qui sert aux étrangers : là aussi résident le confesseur et les hommes employés à la culture du jardin. On y logea aussi l'évêque qui avait voyagé avec moi depuis Bagdad, et ses serviteurs.

Près de ce bâtiment est un enclos où l'on enferme les animaux appartenant au couvent, tels que vaches, ânes et mulets; je crois que n'ai jamais vu un si grand nombre de quadrupèdes réunis dans un même lieu ; j'en comptai plus de cinq cents. Je riais souvent en voyant la volaille rentrer au poulailler, lorsque la cloche sonnait l'*Angélus*, avec autant de régularité que les religieuses elles-mêmes.

Cependant nous commençâmes à faire nos préparatifs de départ, non sans éprouver un vif regret à la seule idée de quitter ces bonnes et saintes religieuses, qui avaient tout à fait gagné mon affection. Mais comme je me proposais de visiter d'autres couvents, situés sur le même côté du Liban, je ne pouvais prolonger mon séjour. Il fallait, pour plusieurs raisons, que l'évêque, mon compagnon de voyage, arrivât le plus tôt possible à Beyrouth. En premier lieu, une belle cavale qu'il avait amenée de Bagdad était sortie de l'enclos du couvent et avait été dévorée par les loups ; il désirait en outre partir pour cette ville pour réparer cette perte. En troisième lieu, il venait de recevoir une lettre de son frère, riche joaillier, qui lui annonçait qu'il arrivait de l'Inde où il était allé pour des affaires commerciales, et il l'invitait à se rendre auprès de lui sans retard.

La supérieure, instruite de notre détermination, eut la bonté de m'offrir une lettre d'introduction pour une princesse de la famille Shebad, parente éloignée de l'émir Beschir, qui vivait dans un élégant palais près de Beyrouth, sur une montagne appelée *Shimlara*, qui fait partie de la chaîne qu'on voit derrière la ville. Comme nous n'avions pas un long trajet à parcourir, la résidence de la princesse ne se trouvant qu'à trois ou quatre lieues du couvent, nous ne partîmes qu'à huit heures du matin. Nous étions dans le mois de mai; nous eûmes beaucoup à souffrir de la chaleur, et je regrettai de n'être pas partie plus matin.

Nous arrivâmes vers midi au palais de la princesse, et je ne fus pas fâchée de trouver un abri, car le soleil était brûlant. La princesse avait reçu avis de notre arrivée, et envoyé un grand nombre de personnes de sa suite pour nous

que le parti représenté par l'*Assemblée nationale*, pour faire triompher ses principes ou ses ambitions, ne reculerait pas plus aujourd'hui que par le passé devant les douleurs et les houtes d'une troisième invasion!

On lit dans l'*Événement* :

Les dépêches parvenues hier au gouvernement ont été communiquées, ce matin, à M. de Falloux par M. le ministre des affaires étrangères.

M. le ministre de l'instruction publique, malgré une assez mauvaise nuit, s'est entretenu pendant quelques instants des affaires de Rome. A onze heures, la fièvre a aggravé la position du ministre au point de donner de nouvelles inquiétudes.

P. S. A trois heures, cet apres midi, on annonçait, dans l'hôtel de M. de Falloux, que sa situation s'était beaucoup empirée depuis hier.

La commission du budget a tenu aujourd'hui sa première séance et a repris le cours de ses études, interrompues par la session des conseils généraux.

Vingt-deux membres assistaient à cette réunion dans laquelle on s'est spécialement occupé des renseignements arrivés de tous les points des départements sur les questions soumises à l'examen de la commission.

On s'est divisé en sous-commission chargée d'étudier avec la plus grande activité les questions qui doivent être soumises à la discussion de l'Assemblée.

La commission se réunira tous les jours et continuera ses travaux sans interruption.

Le gouvernement grec, qui s'est montré d'abord si hospitalier envers tous les martyrs de la liberté et de l'émancipation des Peuples, vient tout à coup de revenir sur cette généreuse politique.

La presse démocratique française s'était empressée d'accorder des éloges justement mérités à un gouvernement qui se souvenait de ses héroïques efforts dans la glorieuse lutte qu'il a soutenue contre l'oppression ottomane, et de l'appui fraternel que lui avait prêté tous les patriotes étrangers, et qui payait la dette de sa reconnaissance en ouvrant les portes des ses cités aux combattants vaincus de la démocratie européenne.

Pourquoi faut-il revenir sur ces éloges, et constater aujourd'hui que le gouvernement des Hellènes a dû céder aux importunités et aux intrigues diplomatiques de l'absolutisme et de la réaction?

La Grèce refuse l'hospitalité aux proscrits démocrates, ordre a été donné de ne plus délivrer ni viser de passeports aux réfugiés politiques qui voudraient se rendre dans ce pays.

Quant à ceux qui avaient été accueillis d'abord, ils sont expulsés et doivent se retirer en Égypte ou dans les états barbaresques de Tripoli, sous peine, en cas de désobéissance, d'être livrés à leurs gouvernements respectifs.

Il est toujours question à Turin d'un changement de ministère.

Le 6, le pape et toute sa suite se sont rendus de Portici à Naples. C'est à l'archevêché qu'est descendue sa sainteté. On a remarqué que sur tout son passage le pape a reçu un accueil assez froid.

Le chaos d'outre-Rhin qui s'appelle Confédération germanique ou empire allemand ne donne pas encore la moindre espérance à une solution, à une organisation nette et raisonnable. Nous professons la plus haute estime pour la grande race germanique, mais précisément à cause de cela, nous détestons au plus haut degré l'Allemagne officielle d'aujourd'hui, et en le proclamant ouvertement, nous ne disons pas autre chose que ce qui a été dit depuis 1830 par les démocrates allemands, nos frères, eux-mêmes.

L'Allemagne actuelle possède les maux du moyen-âge et les misères du libéralisme moderne à la fois.

L'Allemagne d'aujourd'hui se trouve de nouveau accablée par toutes les fureurs et toutes les perfidies de la réaction européenne, qui croit avoir en Allemagne son véritable domaine, sa chère pépinière, et qui perdra vie et âme le jour où l'Allemagne aura tiré le glaive de la liberté, de l'égalité et de la *justice*.

Les démocrates allemands ont raison quand ils demandent plutôt celle-là que la fraternité; ils disent : « Nous avons à rendre justice aux Polonais, spoliés par nos dynasties; aux Italiens, spoliés par nos dynasties; à la civilisation, en faisant la guerre sainte contre les Romanoff, les patrons de nos dynasties; à notre nation enfin, spoliée par nos dynasties. Comme les républicains puritains de Londres, en demandant les têtes du roi parjure et de la noblesse, ne crièrent autre chose que *justice, justice* : de même crions-nous : la Fraternité sera le résultat de la Justice. »

Mais les démocrates allemands se tromperaient s'ils croyaient que l'unité de leur pays peut naître sans la liberté; les efforts inutiles du parlement de Francfort le prouvent assez. Frédéric-Guillaume, de son côté, quand il fait de l'éloquence sur l'*unité allemande qu'il va créer* (créer, lui, le malheureux frappé d'impuissance physique, morale et intellectuelle!) Il semble entendre par là une confédération de tous les souverains allemands, dont il ne veut chasser aucun, et à la tête desquels il désire voir placée la dynastie Hohenzollern, comme *primus inter pares*. Nous disons : Il semble, car il est même probable que son idée de l'*unité allemande* ne s'élève pas si haut, et qu'il ne veut qu'un dualisme; la Prusse et l'Autriche se partageant et se contrebalançant, d'une manière aussi *chevaleresque* que *chrétienne*, dans l'administration des intérêts collectifs des Allemands. En admettant la comparaison entre l'Allemagne et l'ancienne Grèce, Berlin serait Athènes, Vienne serait Sparte, Munich serait Corinthe (honni soit qui mal y pense...); seulement S. M. prussienne en déblatérant ainsi, et en dissertant sur l'imitation des ligues d'Achaïe et d'Etolie, oublie que tout ce fédéralisme classique grec a conduit directement les confédérés sous le joug des rois macédoniens. Nicolas jouerait volontiers le Macédonien vis à vis de l'Allemagne entière; il a déjà débuté pas mal dans ce rôle vis à vis de l'Autriche, à l'occasion de la guerre hongroise.

Cette Autriche, soi-disant germanique qui s'affuble dans ses journaux officiels des épithètes passablement orgueileuses, *la très haute Autriche, riche d'honneurs et de triomphes*, — qu'est-elle donc au fond?

C'est une monarchie née de l'essai de souder les pays allemands en une masse homogène comme cela s'était vu en France jusqu'à Louis XI. L'essai a fort mal réussi; les Autrichiens et les Allemands d'alors étaient trop mesquins, trop étroits dans leurs vues de clocher, et la dynastie de Habsbourg manquait, et manque encore à l'heure qu'il est, de tout ce qui constitue un caractère grand et organisateur. Elle s'est peu à peu emparée de presque tous les pays slaves qui ne reconnaissent pas encore le sceptre russe, et en combattant à mort les Polonais elle s'est mise en grande et édifiante amitié avec l'élément réactionnaire parmi les Slaves, représenté par les Danubiens et les Tchèques.

Si le moindre doute existait encore il y a deux ans, il doit être dissippé maintenant : les Polonais, parmi tous les Slaves, sont les *seuls* représentants de l'élément humanitaire, révolutionnaire, magnanime, démocratique; ce n'est que par eux que les autres membres de la grande famille slave pourront être initiés dans la civilisation. Mais pour y arriver, avant tout, il faut démolir la monarchie autrichienne, qui n'est qu'une agglomération de Slaves réactionnaires et ennemis de la Pologne révolutionnaire. Cette démolition faite, les provinces allemandes de l'Autriche avec Vienne retourneront dans le sein de l'Allemagne, et les provinces polonaises de l'Autriche dans le sein de la Pologne reconstituée.

Ainsi, la reconstitution d'une Pologne démocratique est identique avec la destruction de la monarchie Sparte-Habsbourg; et comme la Pologne démocratique ne pourra se passer de l'embouchure de la Vistule et du littoral baltique, il est clair que la forme géographique actuelle du royaume très chrétien Athènes-Hohenzollern aura à subir quelques modifications. Du reste, comme nous espérons fermement que les Allemands et les Prussiens proclameront alors la République germanique, l'arrangement des frontières allemandes et polonaises n'offrira aucune difficulté entre deux Peuples frères.

La monarchie prussienne, c'est le chacal rusé; la monarchie autrichienne, c'est l'hyène brutale : malheur à l'Europe centrale, si elle ne sait pas s'en défaire!

On trouve en effet parmi les démocrates allemands plusieurs qui haïssent le système prussien plus encore que le système autrichien, et cela s'explique aisément. Les Hohenzollern, toujours affublés des apparences les plus brillantes de l'honnêteté, de l'intelligence, de la civilisation, portent néanmoins au fond de l'âme la même cruauté perfide et atroce que les Habsbourg. C'est surtout depuis un an que Hohenzollern s'est montré dans sa véritable infamie. Ainsi, par exemple, Frédéric-Guillaume, au mois d'août 1848, boit à Cologne dans un grand banquet *à l'unité allemande*; il s'écrie : « Deux fois déjà, messieurs, vous avez porté des toasts à la réalisation du plus beau de tous les rêves de ma jeunesse; je vous invite à boire avec moi au salut de ceux qui construisent l'édifice unitaire de l'Allemagne : vivent tous les membres du parlement de Francfort! » Un an ne s'était pas encore écoulé, et déjà le royal buveur faisait chasser ce parlement de Francfort, après avoir chassé celui de Berlin.

En outre, le frère de cet *aimable roi*, le triste et sombre prince de Prusse, vient de se montrer un digne rival de MM. Windischgraetz et Welden d'Autriche, en présidant depuis quelques semaines, jour et nuit, les fusillades des démocrates badois. La poudre et le plomb des Prussiens-Athéniens vaut désormais autant que la poudre et le plomb des Autrichiens-Spartiates. Hohenzollern et Habsbourg, tous les deux, sont désormais enveloppés dans la même exécration. Hohenzollern a une Lombardie, lui aussi, c'est la Posnanie. Hohenzollern, lui aussi, a ses Croates et Tchèques pour foudroyer la liberté : ce sont les Poméraniens et les Markiens. Hohenzollern, lui aussi, fait le bourreau dans les Etats voisins allemands comme Habsbourg le fait dans les Etats des princes italiens. Mais M. de Hohenzollern a quelque chose de tout particulier, il a un pas de préférence devant M. de Habsbourg : c'est l'affaire de Schleswig.

Disons un mot de ce triste objet; on en a fait beaucoup trop, soit par ignorance, soit pour séduire l'opinion publique. L'Allemagne réclame avec raison, depuis bien longtemps, le Holstein et une partie du Schleswig. Les intérêts nationaux et commerciaux de l'Allemagne et du Schleswig méridional sont d'accord. Le roi de Danemark, despote paternel, entouré d'une bureaucratie inique et innombrable, d'un côté, et le roi de Prusse, despote paternel, entouré d'une bureaucratie inique et innombrable, de l'autre, n'ont trouvé rien de plus commode que de jouer pendant quelques années, à la guerre pour *amuser* leurs *sujets* et pour exercer leurs soldatesques, dont ils auront besoin un jour dans une guerre civile quelconque contre leurs *sujets*.

Il est de notoriété publique, en Danemark comme en Allemagne, que les rapports les plus intimes n'ont jamais cessé d'exister entre les cours de Copenhague et de Postdam. Quant à la guerre elle-même en Holstein-Schleswig, faite sous la direction fédérale de l'état-major prussien, par des troupes prussiennes, saxonnes, bavaroises, hanovriennes, etc., elle est d'une méthode si inouïe qu'elle aurait déjà dû coûter les trônes et les têtes aux rois de Prusse et de Danemark; c'en est pas même une guerre de cabinet, comme avant 1789; c'est une guerre de plaisanterie, qui ne coûte la vie qu'à un certain nombre de manants.

Quant à la question néerlandaise, elle ne vaudrait guère la peine de s'en occuper, si elle ne montrait encore une fois le mauvais vouloir des souverains envers le Peuple et l'incapacité des hommes d'Etat allemands. On sait que le parti *gallophobe* ou *teutomane* en Allemagne, parti passé en oubli, avait cru se rétablir en demandant l'annexion de la ville hollandaise de Limbourg à la confédération germanique, sous le prétexte ridicule que Limbourg avait appartenu à l'empire allemand du moyen-âge. Il était fort naturel que la Hollande opposât des menaces à cette demande, mais l'occasion avait été bonne pour régler avec elle la navigation allemande sur le Rhin, dont elle tire des profits immenses. Le ministère allemand d'alors, dit *de l'empire*, n'y fit pas même attention; il eut, en effet, la besogne bien plus importante de comprimer l'élan progressiste des Peuples.

Voilà ce que c'est que la diplomatie allemande.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Londres, 18 septembre 1849.

Monsieur,

Les dernières nouvelles du cap de Bonne-Espérance sont du 2 août dernier. A cette date le *Neptune* n'était pas encore arrivé avec le premier transport de condamnés destinés à cette colonie. En attendant, l'esprit public était arrivé au plus haut degré d'exaspération contre la mesure due à l'entêtement de lord Grey. Ce qui a surtout achevé d'indigner la population, c'est que le Cap recevra non seulement les condamnés civils; mais encore les condamnés militaires de Maurice, de Ceylan, de l'Inde et de Hong-Kong. Plusieurs magistrats de la colonie ont donné leur démission pour protester contre la décision du ministère, et quand on a voulu les remplacer et faire prêter serment à leurs successeurs, ceux-ci ont été sifflés, hués, assaillis par le peuple furieux, et ne sont sortis qu'avec peine de ses mains.

Enfin pour calmer l'irritation, le gouverneur de la colonie, sir Henry Smith, a été obligé de promettre que les convicts ne seraient pas débarqués et qu'aussitôt l'arrivée du *Neptune* ils seraient transbordés sur les bâtiments ancrés à Sinson's-Bay, où ils attendraient les ordres du gouvernement relativement à leur destination ultérieure.

Il est douteux que cette concession ramène la tranquillité au cap de Bonne Espérance; il est probable que l'arrivée du *Neptune* sera le signal d'une explosion dont les Boers profiteront pour recommencer la lutte qu'ils ont soutenue contre la domination anglaise.

Voilà pour les embarras lointains de l'Angleterre; ils ne manquent pas de gravité, surtout quand on songe que toutes ces difficultés tendent à aggraver la situation financière que l'on cherche vainement à améliorer par des voies empyriques.

Vous connaissez sans doute le fameux moyen dernièrement proposé au meeting d'Aylesbury par M. d'Israëli, l'illustre chef du parti protectionniste en Angleterre. Après avoir constaté que l'impôt foncier, *land tax*, était tellement mal réparti que des comtés riches et populeux ne payaient que deux deniers par livre sterling, tandis que d'autres, beaucoup plus pauvres, étaient taxés à raison de un shilling six deniers M. d'Israëli demande que l'impôt soit égalisé, non en prenant la moyenne des taxes ou en abaissant celle des comtés les plus imposés, mais en les portant toutes au taux le plus élevé.

Par ce moyen, dit l'honorable chef du parti conservateur et rétrograde, l'impôt recevra deux fois plus qu'il ne produit actuellement; son exeédant permettra de créer un fonds d'amortissement qui fera dépasser le pair au 3 0/0, l'intérêt baissera partout, et l'agriculture pourra se procurer des capitaux à bon marché.

Tout le monde se pâme d'aise devant cette invention merveilleuse du capital à bon marché par l'augmentation des impôts, sans réfléchir qu'en poussant un peu plus loin les conséquences de sa découverte, M. d'Israëli arrive tout droit à l'abolition de l'intérêt, c'est à dire à la réalisation du socialisme.

Quel singulier hasard cependant, si M. d'Israëli était arrivé tout seul à cette conclusion! Mais l'honorable chef du parti tory n'a rien inventé, il n'a fait que retourner la théorie de Proudhon sur la réduction générale des salaires et des revenus pour arriver au même but : la gratuité du crédit.

Si ce touchant accord continue, n'est-il pas à prévoir que, dans un jour prochain, le socialisme n'aura pas de plus puissants auxiliaires que ses ennemis mortels.

Le correspondant parisien du *Morning Chronicle* confirme aujourd'hui ce que je vous avais écrit des dispositions de l'Autriche relativement à la lettre du président de la République au colonel Ney. L'Autriche, dit le correspondant, n'a pas à se prononcer sur la forme de la lettre, parce que ce n'est pas un document officiel; mais au fond, le cabinet aulique n'hésite pas à donner sa complète adhésion à l'opportunité des réformes demandées. Depuis 1831, l'Autriche n'a cessé de réclamer la sécularisation du gouvernement, et elle a l'intention de faire les mêmes réformes dans le royaume lombardo-vénitien, où le code civil français n'a pas cessé d'être en vigueur depuis 1815.

L'Autriche peut avoir approuvé en principe la politique semi-libérale que la lettre présidentielle semble vouloir introduire tardivement dans la question romaine; mais le *Morning-Chronicle* attribue certainement à l'Autriche des motifs et des sentiments qui jurent trop avec sa conduite en Hongrie et en Italie pour être sincères.

Quelques journaux avaient annoncé que le bureau des colonies avait amèrement reproché au gouverneur de Malte d'avoir refusé d'accueillir les proscrits italiens. Cette assertion ne se confirme pas. Il est certain, au contraire, que les gouverneurs de Malte et de Corfou n'ont agi que d'après les instructions formelles de lord Grey, en refusant l'hospitalité aux vaillants défenseurs de Rome et de Venise, et que la conduite de ces fonctionnaires a reçu la plus complète approbation.

---

attendre. Aussitôt que nous eûmes pied à terre, on nous conduisit à la salle de réception, où nous attendait notre hôtesse. Je lui présentai ma lettre de réception; et en la lisant elle me témoigna toute la part qu'elle prenait à mes malheurs, et me dit que sa maison était la mienne. Après les premières civilités, on nous servit des sorbets, et l'encens qui brûlait dans les cassolettes parfumait l'appartement.

Je fus particulièrement frappée par la présence de l'émir. C'était un vieillard d'environ soixante-dix ans. Quoique ses yeux affaiblis et sa barbe blanche comme neige, qui tombait jusqu'à sa ceinture, témoignassent ostensiblement que plus de soixante ans avaient passé sur sa tête, sa démarche était encore ferme, et sa taille droite comme celle d'un jeune homme. Ses yeux étaient brillants et pleins de bienveillance; son teint frais et ses joues vermeilles annonçaient le contentement et la santé. Sa dame et lui étaient vêtus magnifiquement. La princesse était presque aussi âgée que son seigneur, et ils n'avaient qu'une fille, mariée à un émir très riche et très puissant.

Avant de me retirer pour me reposer, je montai sur la terrasse du palais pour jouir du point de vue dont on m'avait beaucoup vanté la magnificence. Je ne fus pas trompée dans mon attente, car je ne me souviens pas d'avoir vu un plus beau panorama.

Regardant du côté de la mer, au nord-ouest, j'aperçus une admirable chaîne de montagnes, longue de soixante lieues, du cap de Saïda au cap Ziaret, près de Latakia, s'élevant perpendiculairement du rivage de la mer, couronnée de couvents dont les blanches murailles et les dômes bleuâtres semblent inaccessibles pour toute autre créature que pour les aigles, que je voyais s'élever en groupes circulaires, sans remuer leurs ailes en apparence, jusqu'à ce qu'ils se perdaient comme des taches noires dans les profondeurs du firmament. Sur d'autres points, les montagnes reculaient tout à coup et formaient des haies spacieuses. Au dessous était la ville de Beyrouth avec ses hauts minarets, dont les sommets pointus relevaient la brillante couleur du ciel.

Entre Beyrouth et le Shimlan, on voit plusieurs carrés environnés de murailles, où s'élèvent des forêts d'oliviers et de mûriers; çà et là autour de la ville, les blanches terrasses des maisons de campagne que dominent des touffes d'orangers, de citronniers et d'aloës.

Le lendemain matin nous descendîmes à Beyrouth. Le premier soin de mon compagnon fut de se pourvoir d'un cheval; il se rendit donc au *sok al haiul* ou marché aux chevaux de Beyrouth, où il acheta une belle cavale blanche, du haouran, qui lui coûta, je crois, cinq cents piastres, à peu près cinq cents francs.

L'évêque fit en suite des démarches pour trouver son frère, et il apprit qu'il était encore à bord du vaisseau sur lequel il était venu d'Egypte, appelé *Markab Beyleck*, qu'on voyait à l'ancre à peu de distance de la ville. Nous nous procurâmes aussitôt un bikan, et nous allâmes à bord : je me souviens que grande fut ma surprise en apercevant une si grande machine au milieu de la mer; il me semblait que je voyais un village flottant.

Les deux frères témoignèrent la plus vive joie de se rencontrer après une si longue absence, car ils ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années. Lorsqu'ils se furent livrés à leur expansion et qu'ils eurent arrangé quelques affaires particulières, nous nous disposâmes à partir. Le *jouarchi* (capitaine) s'y opposa et nous pria instamment de dîner à bord; nous y restâmes jusqu'au soir, et un instant avant la nuit nous regagnâmes le rivage après avoir fait un excellent repas, qui me rappelait en tout point la cuisine arabe.

A notre retour au *simlan*, où nous arrivâmes seulement à nuit close, nous trouvâmes une invitation de la part de la femme du secrétaire du pacha d'Acre, pour une partie au principal bain de Beyrouth, qui devait avoir lieu en l'honneur des noces de sa sœur, qu'on devait marier après des réjouissances de plusieurs jours.

Ces fêtes ressemblent beaucoup à un grand bal européen, excepté qu'elles durent depuis le matin jusqu'à la brune. On fait les invitations cinquante jours à l'avance; les préparatifs sont immenses et les frais considérables, et le nombre des invités s'élève souvent à trois ou quatre cents personnes. La fiancée passa la journée avec ses amies, à se baigner, à danser, à manger, à boire et à fumer. Des danseurs et des chanteurs de profession sont ordinairement engagés pour ces fêtes.

Tous les bains en Orient, comme je l'ai déjà dit, sont des établissements publics, entretenus par le gouvernement, ouverts une moitié du jour pour les femmes, et l'autre pour les hommes. A l'époque dont je parle, pendant l'été de 1825, ils étaient ouverts, pour les femmes, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; passé cette heure, les hommes seuls pouvaient y entrer. Des sentinelles sont placées aux portes pour arrêter les visiteurs, qui ne peuvent y pénétrer. Dans de grandes occasions, telles que celle dont je viens de parler, un des bains publics est consacré à la fiancée et à ses amies pour toute la journée, et tous les étrangers à la fête sont exclus.

Le bain dans lequel fut célébrée la fête des fiançailles de Sitte Abourass (c'était le nom de la jeune fille) était un des plus beaux que j'eusse vus. Comme à l'ordinaire, il est divisé en trois chambres : la première a la même température que l'air extérieur; la seconde est légèrement chauffée. C'est là que les dames quittent leurs habits pour se préparer au bain; on y trouve aussi une rangée de lits placés autour des murs, pour les baigneuses qui veulent se reposer quelque temps dans l'intervalle des bains.

La température de la troisième chambre est beaucoup plus élevée; c'est là qu'on se baigne. Dans l'établissement que je décris en ce moment, cette chambre était magnifique; elle avait cinquante pieds de longueur, quarante en largeur et vingt de hauteur. Le plafond était formé par une vingtaine de petits dômes recouverts de verres de différentes couleurs, et à travers ce prisme la lumière arrivait douce et multicolore sur le marbre luisant du pavé. Les murailles étaient couvertes d'arabesques du plus beau dessin, et de distance en distance on voyait des robinets qui fournissaient de l'eau chaude et de l'eau froide.

J'arrivai au bain vers deux heures de l'après-midi, et je m'aperçus en entrant que j'étais la seule en retard; les autres dames étaient là depuis huit heures du matin. Parmi les visiteuses se trouvaient plusieurs des dames les plus distinguées du voisinage; quelques unes avaient avec elles dix négresses et autant de suivantes blanches, qui leur préparaient des rafraîchissements, tandis que d'autres habillaient et déshabillaient leurs maîtresses.

Lorsque j'entrai dans la chambre, je n'y trouvai pas moins de trois cent cinquante dames, qui me parurent plongées dans la plus douce allégresse; les unes se baignaient ou étaient mollement étendues sur des lits dans la seconde chambre; les autres mangeaient des sucreries et prenaient le café; d'autres enfin fumaient leurs narghilès, chantaient, dansaient, et le plus grand nombre parlait et riait aux éclats. En vérité, je n'ai jamais vu un plus ravissant spectacle, une scène plus gracieuse. Plusieurs de ces dames avaient une attirail magnifique, et étalaient leurs étoffes, leurs bijoux, avec leurs *yzars* ou voiles de la mousseline la plus fine, et blanche comme les plumes d'un cygne.

Et où peut-on trouver un plus grand étalage de luxe que dans un bain? En Orient le bain est le seul endroit où les dames peuvent se distraire et se réjouir. C'est là qu'elles voient leurs amies et leurs connaissances; c'est là qu'elles peuvent parler de leurs chagrins et partager librement leurs joies avec des amies de leurs cœurs; là seulement elles sont à l'abri de la jalouse surveillance de leurs seigneurs, qui s'arrête au seuil du *hammam*. Je quittai le bain à six heures du soir et je revins au shimlan; fatiguée par le bruit de la fête, je me couchai immédiatement.

Le lendemain nous reçûmes la visite de la belle-fille de l'émir Beschir, qui demeurait près du shimlan, du côté du nord. Elle avait appris qu'une dame de Bagdad était allée voir l'*amira*, sa parente, et elle se rendit aussitôt à son palais. Elle avait près de soixante ans, dont elle avait passé la plus grande partie dans le veuvage et la solitude, visitant seulement par intervalles ses plus proches parents.

ANDRÉ CALAY.

(*La suite à demain.*)

Que lord Canning et le général Aupick aillent donc intervenir maintenant auprès du gouvernement turc pour empêcher la remise de Kossuth et de ses compagnons au bourreau qui les attend en Autriche ! Et le divan aura le droit de leur répondre : Permettez-moi d'imiter la conduite que vous tenez chez vous, et ne me demandez pas une générosité que vous vous dispensez de pratiquer.

Nous recevons la lettre suivante :

Sainte-Pélagie, le 19 septembre 1849.

Citoyen rédacteur,

J'apprends seulement aujourd'hui, et par une note insérée au *Moniteur*, que je viens d'être mis à la disposition de l'autorité militaire, pour être traduit devant un conseil de guerre, comme ayant exercé un commandement pendant l'insurrection de juin 1848. Quoique les journaux nous soient sévèrement interdits dans la prison, je veux bien me regarder comme averti ; je néglige un défaut de forme pour appeler votre attention et celle du public sur des faits d'une haute gravité contre lesquels il est temps de réagir.

Il n'y a plus à en douter, les hommes de l'*ordre* ont contre nous un système dont ils ne départiront plus : de hautes cours de justice, des commissions extraordinaires, des conseils de guerre, voilà ce qui nous attend.

Aux modérés, aux voleurs, aux assassins, les tribunaux ordinaires ! A nous, des lois draconiennes et des déportations en masse sur de simples vus de pièces !

Et voilà pourtant les hommes qui, chaque jour, nous jettent l'accusation d'anarchie ! Mais, insensés que vous êtes, à qui croyez-vous donc encore en imposer ? Nous savons tous aujourd'hui qu'il n'y a plus d'anarchie que chez vous ; elle est dans vos mœurs, dans vos habitudes, dans vos croyances ; car vous ne croyez plus à rien, pas même à vous-mêmes. Ne craignez-vous donc pas que le Peuple se lasse un jour de cette indigne comédie ?

Quoi ! vous disposez d'un pouvoir sans limites, vous avez sous la main une armée nombreuse, disciplinée que vous avez réussi à égarer jusqu'à la tourner contre le Peuple, comme si cette armée n'était pas du Peuple elle-même, tous vos hommes sont au pouvoir, vos lois nous ferment la bouche, vos journaux déversent la calomnie, vos pamphlets et vos diatribes ont seuls cours dans le monde ; et vous trouvez que ce n'est pas assez ! Mais nous sommes donc bien forts et bien terribles ! Il y a là, si je ne me trompe, un aveu si patent de votre faiblesse qu'il ne peut échapper à personne.

Allez, hommes iniques, renégats de vos propres principes, convoquez des cours prévotales, revêtez vos robes rouges et ceignez vos grands sabres, prenez vos airs les plus graves et je vous défie, quand vous serez assemblés, de vous regarder sans terreur ; car vous sentez trembler sous vos siéges curules l'échafaudage vermoulu qui les soutient ; car, sur le front des accusés que vous traduisez à votre barre vous voyez briller cette foi que vous n'avez plus ; car vous êtes forcés, chaque jour, de courber vos têtes superbes sous les accusations foudroyantes qu'ils vous lancent à la face.

Je ne suis qu'un humble soldat de la démocratie, et il est peu probable que ma voix soit écoutée de vous. Je vous avertirai pourtant que cette justice exceptionnelle qui fait aujourd'hui votre puissance doit aussi causer votre ruine. La coupe est pleine ; elle va déborder. Vous voulez fouiller encore dans le sang et dans la boue de juin ; eh bien ! je vous le dis, ce sang et cette boue rejailliront sur votre front, et vous marqueront d'un caractère indélébile de honte et d'ignominie.

Je sais bien que vous ferez tous vos efforts pour étouffer ma voix ; mais, à moins de me faire comparaître bâillonné devant vos grands sabres, vous ne m'empêcherez point de dénoncer à l'indignation publique des actes que je pourrai prouver, d'une cruauté si révoltante qu'ils feront frémir jusqu'aux hommes de votre parti.

Salut et fraternité,

ED. PERREY,

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, détenu politique à Sainte-Pélagie.

ETATS GERMANIQUES.

Bavière. — MUNICH, 14 *septembre*. — Le comité de la chambre des députés, nommé pour rédiger l'adresse en réponse au discours du roi, a présenté à la chambre le projet de cette réponse. La chambre s'en occupera prochainement et on ne doute pas qu'elle ne l'adopte. Nous y remarquons entre autres choses une franche acceptation des suites de la révolution de l'année dernière. « Nous sommes intimement convaincus, dit le projet de l'adresse, que le puissant mouvement qui depuis le printemps de l'année passée a remué presque toute l'Europe, et qui donna à la vie publique du Peuple en Allemagne un nouvel essor, favorisera le libre développement de la nation à l'intérieur et augmentera ses forces à l'extérieur. C'est précisément en vue de ce progrès que les esprits ne se tranquilliseront complètement et d'une manière durable qu'autant que le but du mouvement aura été atteint dans toute sa plénitude. C'est à cette condition seulement que la nouvelle organisation de la patrie pourra présenter une garantie de solidité et de durée. Toute autre solution du mouvement révolutionnaire n'en aurait que l'apparence et finirait bientôt par céder à une révolution nouvelle et violente.

Nous attendons avec toute l'Allemagne une constitution basée sur une représentation libre du peuple qui favoriserait les efforts communs pour arriver à l'unité de la nation et qui satisferait son libre développement... Simplification de l'administration, abolition des contrôles inutiles, une plus grande extension de l'indépendance des communes, et par dessus un développement libéral et l'exécution conséquente à tous les degrés du mécanisme de l'Etat, du principe du gouvernement par soi même (*self-governement*), contribueront à fortifier l'esprit public et la prospérité du pays, de même qu'à diminuer les charges de l'Etat...

POLOGNE.

Le journal de Posen, *Dziennik polski*, du 13 septembre, contient les deux nouvelles suivantes :

» Le général Lamoricière a assisté, en grande tenue, à la solennité ordonnée pour célébrer la victoire remportée, sans combat, sur les Hongrois. Il y a eu une grand'messe, pendant toute la durée de laquelle le général français est resté à genoux. Après le service divin on est allé à Powonzki pour y assister à une parade militaire et, lorsque le régiment des Cosaques du Don avait commencé à défiler, Nicolas a dit à M. Lamoricière : « Regardez ces Cosaques qui conquerront bientôt le monde entier. »

— On écrit de Cracovie au même journal, à la date du 8 septembre :

« Il s'est répandu ici le bruit que Bem avait réussi à réunir un certain nombre de soldats provenant des diverses fractions de l'armée insurrectionnelle et qu'il est parvenu à se frayer le passage en Volhynie. Dans les circonstances actuelles, il nous est difficile d'ajouter beaucoup de confiance à cette nouvelle, quoiqu'on ne puisse douter que, dans les cas extrêmes, les hommes de génie ne soient capables d'accomplir de grandes choses.

On dit également chez nous que Guyon, avec un autre détachement de l'armée hongroise, est entré dans la Transylvanie. On ne dit pas cependant quelle peut être la force numérique de l'un et de l'autre corps.

Ce qui paraît rendre la nouvelle de l'arrestation du général Bem douteuse, c'est qu'on n'en a aucune nouvelle officielle : cela ne se ferait pas attendre, si le fait était hors de doute. Quant aux rapports particuliers, ils ne désignent ni le jour, ni l'endroit de son arrestation.

LÉOPOL, 8 *septembre*. — Le ministère autrichien a intimé au consistoire du rite latin l'ordre d'abandonner à la direction du rite slave neuf écoles qui dépendaient du diocèse de Léopol. Ces écoles doivent obtenir bientôt une nouvelle organisation, conforme aux demandes des popes ruthéniens.

HONGRIE.

La *Gazette universelle* de Hongrie donne comme authentiques les nouvelles suivantes de Comorn :

« D'après une relation officielle datée de Acs, 5 septembre, la réponse que Klapka, contraint probablement par la population qui domine à Komorn, a faite aux sommations du général Haynau a amené la rupture de l'armistice et la reprise des hostilités entre le corps assiégeant et la garnison. Les nombreux déserteurs qui arrivent tous les jours de la forteresse ne parlent que du découragement et de la discorde qui y règnent. »

Le corps assiégeant est composé de sept brigades, sans compter la réserve, commandée par le lieutenant-général Burits, et la division russe du général Grabbe, laquelle est arrivée le 6 septembre.

Le *Lloyd* ajoute à ces nouvelles qu'un conseil de guerre tenu dernièrement dans la forteresse, ayant résolu de pousser la défense jusqu'à la dernière extrémité, une vingtaine d'officiers, dont les deux tiers avaient servi dans l'armée impériale, sont venus se constituer prisonniers entre les mains des impériaux.

D'après le même journal, on calcule que les Hongrois ont eu en campagne près de 2,500 canons, y compris ceux des forteresses et des bateaux à vapeur. Par l'enrôlement des prisonniers hongrois, l'armée autrichienne sera portée à 600,000 hommes, sans qu'il soit besoin d'une nouvelle levée de recrues.

Les officiers russes du corps de Rudiger, dit encore le *Lloyd*, s'appliquent à apprendre la langue hongroise, prévoyant que leur séjour en Hongrie se prolongera encore quelque temps.

AUTRICHE

VIENNE, 14 *septembre*. — Outre les généraux qui sont revenus de l'Italie et de la Hongrie, plusieurs députations de ces pays se trouvent également ici. A la tête de la députation de Venise se trouve le patriarche. Celle de Friaoul et d'Udine a eu hier une audience chez l'empereur, qui a répondu à son adresse en italien.

— La *Gazette constitutionnelle* déplore la décadence du mouvement scientifique à Vienne. On accuse les étudiants d'avoir été les principaux moteurs de la révolution et on en accuse les sciences mêmes. Le ministre de l'instruction publique veut raffermir les sentiments religieux des Autrichiens en accordant au clergé plus d'influence sur l'instruction publique qu'il n'en a jamais eu. Le conseil communal trouve que le quatrième collége qu'on avait l'intention de fonder à Vienne n'est pas nécessaire à la commune, la capitale ayant sans cela trop d'étudiants. Enfin les bâtiments de l'Université, convertis en caserne, ne seront pas de si tôt débarrassés des soldats !

— D'après la *Gazette de Prague*, la Hongrie perdra sa division territoriale en comitats et, de même que les autres provinces autrichiennes, elle sera divisée en cercles. Dans cette division on aura égard aux diverses nationalités. C'est ainsi que les comitats du nord deviendront des cercles slaves, ceux de l'est seront allemands, ceux de l'ouest hongrois, et ceux du sud serbes.

— Le *Correspondant autrichien*, le même qui a dernièrement dévoilé une prétendue conspiration du prince Czartoryski contre l'Autriche, publie maintenant d'autres pièces trouvées également sur Czlapicki, documents qui, selon cette feuille, mettent encore au jour une autre conspiration en Lithuanie et en Samogitie contre la Russie. Cette instruction devait servir de gouverne à des insurgés de ces provinces.

RUSSIE.

Le choléra, qui a enlevé à Saint Pétersbourg dans le mois de juillet, terme moyen, 60 personnes par jour, a diminué depuis. Dans le mois d'août, il n'y a eu que trente cinq personnes par jour mortes de cette maladie. La proportion de la mortalité dans les environs de Saint-Pétersbourg a été presque la même. Dans le mois de juillet. la maladie a de nouveau repris dane le gouvernement de Perm, de Nowgorod et sur le Don. Deux généraux et un contre-amiral russes ont succombé au choléra.

— Le gouvernement a ordonné de requérir le paiement des capitaux avancés aux propriétaires fonciers par des institutions de crédit. Cet ordre inattendu a causé de grands embarras aux débiteurs, et un grand nombre d'entre eux seront obligés de vendre de leurs biens pour s'y conformer. A plusieurs gouvernements moscovites, on a accordé des ajournements.

— L'empereur a ordonné de placer aux frais du gouvernement, en divers établissements de l'instruction publique, 160 enfants de Circassiens et d'employés dans les provinces caucasiennes.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 15 *septembre*. — Chambre des députés. Séance du 14.

Le garde des sceaux a présenté trois projets de loi. L'un de ces projets est relatif aux insertions judiciaires dans les journaux des divisions, l'autre à la réforme du code de procédure.

Des interpellations ont eu lieu sur l'instruction publique. Pendant qu'en France on s'étudie à la mettre tout entière aux mains des prêtres, et à les rendre indépendants de l'université, qu'on veut abolir, en Piémont au contraire on veut soumettre le clergé aux règles communes. Le ministre a donné à cet égard les plus complètes assurances.

On a discuté ensuite le projet de loi du major Cavalli relatif à la remise aux particuliers des chevaux achetés pour la dernière guerre. Un amendement présenté par le général Dabormida a été renvoyé à la commission avec le projet primitif.

— Les journaux ministériels ont beau assurer que le ministère est plus solide que jamais, le bruit n'en court pas moins que des dissensions intérieures mettent en grand danger son existence. Le retour si soudain du président du conseil donne à ce bruit quelque probabilité.

— M. Chenal, député de Sallenches au parlement piémontais, a proposé dans l'un des bureaux de la chambre des députés qu'un jour fût fixé pour la fête de la Liberté. On ne doute pas que presque toute la chambre ne s'associe à ce vœu.

ALEXANDRIE, 13 *septembre*. — Les forts avancés de la citadelle ont été désarmés. Obusiers et canons de siége, qu'on avait enlevés de la citadelle avec tant de hâte, y ont été ramenés.

NICE, 12 *septembre*. — Garibaldi est entré ce matin dans notre port sur le vapeur *Saint-Georges*. Personne ne l'attendait. A peine arrivé au port, il a débarqué au bureau de la santé ; mais des ordres supérieurs le forcèrent à retourner à bord du navire. Tous ses amis accoururent en foule pour le visiter.

Au bout de quelque temps arriva le commissaire central de police, accompagné d'un major de gendarmerie. Ils donnèrent à Garibaldi la permission de débarquer après avoir obtenu de lui la promesse qu'il retournerait à Gênes par le premier vapeur qui partirait.

L'illustre et glorieux exilé est parti de Gênes lorsque le ministère était encore à temps de retirer par le télégraphe l'ordre du départ, s'il avait voulu tenir compte de la décision des chambres. Garibaldi a souffert beaucoup, et il porte sur son visage les traces de ses souffrances. Ceux qui le voient ne peuvent retenir leurs larmes.

GÊNES, 14 *septembre*. — Garibaldi est arrivé ce matin à Gênes, à bord du *Saint-Michel*.

Savoie. — L'*Echo du Mont-Blanc*, qui est la grande voix du clergé savoisien, est rempli depuis quelque temps de déclamations furibondes contre le nouvel ordre de choses ; il crie qu'il faut suspendre la constitution, et créer une dictature pour réparer les brèches faites au pouvoir. Il y a tant de violence dans ses paroles, que les hommes les plus conservateurs ne peuvent le lire, sans éprouver une profonde indignation et faire un pas en avant dans la voie du progrès. Le fiel y coule à pleins flots.

Nous sommes fâchés que ce journal ne soit guère lu que par les curés ; nous voudrions le voir entre les mains des tièdes et des indifférents en politique. Bientôt nous apprendrions que la tiédeur et l'indifférence auraient fait place dans leur cœur à un grand amour pour la liberté.

(*Le Paysan.*)

Lombardie. — MILAN, 12 *septembre*. — Sont partis ou sur le point de partir, le duc Scotti, le comte Caccia Dominiconi, le comte Nava pour porter la prétendue adresse de Milan à l'empereur en signe de soumission. Aucune autre personne n'a voulu s'en charger. Tous s'y sont refusés moins ces trois seigneurs. Ils vont à Vienne recevoir des reproches au nom et par procuration d'une ville qui ne veut pas se toumettre à tant de bassesse. L'adresse a été refaite et remaniée par le général Hess ; jugez du chef-d'œuvre et comme les vœux du peuple y doivent être bien exprimés.

Vénétie. — VENISE, 12 *septembre*. — Le 10 septembre est partie de Venise une députation pour présenter les hommages de la cité de Venise à l'empereur et faire acte de soumission.

Cette commission est composée du patriarche, qui n'avait cessé de cabaler contre Manin pendant tout le temps du siége de Venise ; d'un comte Correr, chambellan de l'empereur ; du prince Giovanelli, un courtisan ; du comte Priculi, l'un des plus fervents amis de l'Autriche et par conséquent ennemi de l'indépendance italienne, et d'un négociant allemand.

Voilà de dignes interprètes des vœux de la population vénitienne !

TRIESTE, 11 *septembre*. — Par suite de la décision prise par le conseil des ministres à Vienne, le commandant supérieur militaire Standeiski a levé l'état de siége de Trieste, ainsi que pour tout le littoral de l'Illyrie.

Le choléra a éclaté dans cette ville. Toutes les mesures ont été prises pour arrêter les progrès de l'épidémie.

Etats romains. — ROME, 9 *septembre*. — Le saint-père n'a pas été accueilli à Naples avec les marques de joie et d'affection que le seul nom de Pie IX faisait éclater, il y a deux ans, dans toute l'Italie. La diplomatie attentive aux plus petites choses fait sur cet accueil beaucoup de commentaires. Les uns, les moins libéraux, insinuent que Pie IX n'a pas encore donné assez de garanties à la cause des trônes, pour s'attirer la bienveillance des royalistes. Les autres, au contraire, en tirent la conséquence qu'il est décessaire de faire des concessions pour s'attirer l'affection des peuples.

Les ordres qui viennent de Paris sont toujours les mêmes ; mais on se trompe à Paris, si l'on croit trancher la question, quelque volonté qu'on y mette, quelque insistance qu'on déploie. C'est ne pas connaître la nature des obstacles que l'on a à surmonter.

Les personnages chargés ici d'exécuter les ordres de Paris reculent d'ailleurs devant le scandale d'une rupture éclatante, et l'on se contente d'entraver l'action nuisible de la commission pontificale, en faisant de temps à autre acte d'opposition.

Quels sont jusqu'à présent les résultats de cette politique ?

Bien souvent cela a été dit et répété. Toutes les fonctions ont été envahies par les ecclésiastiques, et aucun des hommes politiques qui, dès 1847, siégeaient dans les conseils du pape n'a été appelé. Tous sont exclus. C'était cependant tout ce qu'il y avait de plus honnête et de plus éclairé.

Que si l'on passe ensuite aux actes, ils se résument ainsi : proscription, inquisition religieuse et politique dont 4,000 individus au moins sont menacés.

Les prêtres seuls seront donc chargés d'inaugurer la restauration papale, les prêtres et leurs clients.

Du reste, toutes les réformes dont Pie IX lui-même avait senti la nécessité sont entièrement écartées : conseil d'Etat, garde nationale, liberté de la presse, instruction publique, enfin toutes les institutions qui donnaient à la nation quelque garantie, rejetées comme révolutionnaires, tels sont les fruits de la politique suivie par la France jusqu'à ce jour.

10 *septembre*. — On prétend que le général Rostolan persiste dans sa démission. Hier, les officiers supérieurs de l'armée française se sont réunis en conseil. On ne sait rien de positif sur le résultat. Le bruit a couru un instant que la commission pontificale avait quitté Rome. Il ne s'est pas vérifié. On parle aussi d'un gouvernement provisoire formé par la France. On assure que 16,000 hommes vont arriver. Que faut-il croire de tout cela ?

Hier soir le théâtre Argentina a vu encore des désordres déplorables.

11 *septembre*. — Le ministre de la guerre, prince Orsini, a fait paraître l'ordre du jour suivant :

« Soldats,

» Ayant eu l'honneur d'être nommé par notre souverain ministre de la guerre, j'ai hésité un moment ; mais je me suis décidé à accepter ce fardeau par le désir bien senti de contribuer au bien-être de notre famille militaire, qui aujourd'hui se régénère sous les heureux auspices de *l'ordre et de la légitimité*. C'est là le motif de mon acceptation, et c'est de bon cœur que je prends le ministère.

» Pour mieux arriver au but que je me suis proposé, je m'aiderai du conseil d'officiers probes, distingués et habiles, et nous prendrons pour modèle la brillante valeur et la discipline militaire dont l'armée française nous donne l'exemple.

» Maintenant, il sera pourvu à tout, et je mettrai tous mes soins pour vous donner la meilleure organisation possible, parce que telle est la volonté du saint père, et que tel est le but auquel je tends.

» Je suis persuadé que je n'aurai jamais à sévir, et surtout pour cause d'indiscipline, pour insubordination ou pour tout acte qui puisse porter atteinte à la morale, et que je pourrai m'occuper exclusivement de votre bien-être.

Je sens enfin le besoin de payer un juste tribut d'éloges et de remercîments au prince Gabrielli, au chef d'escadron Castelnau, à l'intendant Pagès, lesquels, avec un zèle infatigable, ont dirigé avant moi ce ministère, et me prêtent le secours puissant de leurs lumières, ainsi que les autres membres du conseil provisoire spécial, dans lequel siégent simultanément les officiers français et les officiers romains.

6 septembre. Signé : ORSINI.

ILES IONIENNES.

Nous avons annoncé l'arrivée à Corfou, sur le vapeur *le Pluton*, de plusieurs émigrés vénitiens au nombre desquels se trouvaient MM. Manin et Tommaseo. Ils ont été envoyés pour douze jours au Lazaret à cause du choléra qui régnait à Venise. Le lord haut commissaire, en répondant au consul français au sujet des réfugiés que le consul lui avait recommandés, lui fait connaître que le gouvernement est disposé à faire une exception pour cette fois, mais qu'il n'en fallait tirer aucune conséquence pour l'avenir ; qu'il ne voulait pas remplir de révolutionnaires les Iles Ioniennes, qui manquent par elles-mêmes de ressources suffisantes.

Dans sa réponse le lord haut commissaire déclare en outre qu'il ne consent à accorder asile à ces réfugiés qu'à condition qu'ils ne prendront part à aucune intrigue politique, et ne se mêleront en rien des affaires intérieures du gouvernement de ces îles.

Manin, Tommaseo et quelques autres, semblent avoir l'intention de se rendre à Londres, le général Pepe à Paris. Le surplus des réfugiés doit partir pour Constantinople ou pour Alexandrie ; mais la plus grande partie se rendra en Grèce. (*Gazette de Milan.*)

L'insurrection de Céphalonie a pris un plus grand développement. Le 2 est arrivé de Céphalonie à Corfou un pyroscaphe avec la nouvelle que les mesures prises dans le premier moment par le lord haut commissaire n'avaient pas intimidé les mécontents et que le nombre des troupes envoyées n'était pas suffisant pour réduire les insurgés. Le lord haut commissaire partit aussitôt pour cette île emmenant avec lui des renforts et appelant en même temps à lui les troupes qui étaient à Zante.

Le 5 est arrivé de Malte le pyroscaphe anglais de poste qui avait touché à Céphalonie. Il apporte la nouvelle que le mouvement n'était pas encore appaisé.

La vie du lord haut-commissaire a couru de grands dangers ; un soldat a été tué à côté de lui.

La loi martiale est en pleine vigueur. Quatre insurgés, pris les armes à la main, ont été pendus le 4 ; trois ont été fusillés, et pour le lendemain on annonçait quatre exécutions.

Une partie de la flotte anglaise s'est dirigée de Malte vers Céphalonie, et doit se trouver déjà dans le voisinage de cette île, ce qui fait penser que la tranquillité sera bientôt rétablie.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES, 18 *septembre*. — *Midi*. — Consolidés comme hier à 92 1/4 3/8 au comptant, et 92 3/8 1/2 pour compte.

Trois heures. — Ferment à 92 1/2 pour compte.

— Le vapeur le *Canada* a apporté les nouvelles suivantes des Etats-Unis :

Son trajet a eu lieu de New-York à Liverpool en douze jours.

« L'expédition projetée des volontaires américains sous le commandement du colonel White, pour insurger et enlever aux Espagnols l'île de Cuba, paraît sérieusement très prochaine.

» Les forces qui se rassemblent à cet effet auprès de Mobile peuvent monter à 1,500 hommes. Le gouvernement des Etats-Unis a soulevé divers obstacles contre cette expédition ; mais on la tentera néanmoins, à ce qu'il paraît.

» Le président Taylor est en ce moment aux chutes de Niagara.

» Le choléra décroît. Au Canada, tout est tranquille de nouveau ; seulement, un nouveau journal va plaider la cause de la séparation de la colonie et de la métropole.

» Les affaires à New-York ont beaucoup repris depuis l'affaiblissement du choléra. »

— Au cap de Bonne-Espérance, le gouverneur, sir Harry Smith, a pris sur lui de suspendre un débarquement des *convicts* anglais, jusqu'à nouvel ordre du gouvernement britannique, à qui l'on vient de représenter à ce sujet les vœux très énergiques des populations du Cap. On présume que le ministre des colonies, lord Grey, devra quitter sa place à cette occasion.

La reine et sa famille sont toujours à Balmoral, en Ecosse.

MM. John O'Connell, de Limerick, et Francis Morgan, compromis dans les derniers troubles de l'Irlande méridionale, ont obtenu la permission de rentrer dans leur pays sans avoir à se soumettre à une enquête judiciaire.

Le choléra n'augmente ni ne diminue en Angleterre.

L'Irlande politique et sociale.

(2e article.)

Depuis des siècles, la cause de tous les troubles qui agitent l'Irlande, et qui armait la main de l'assassin jour et nuit, c'était la question foncière. Les Anglais, désirant faire le monopole du commerce du monde entier, ont mis cette île dans l'impossibilité de s'en occuper, et surtout depuis 1801, quand l'union des deux parlements eut lieu, les Irlandais ne possédant plus ni navires, ni douane, ni manufactures d'aucune espèce, ce qu'ils avaient eu en grand nombre avant cette sinistre époque ; les hommes littéraires et scientifiques étant obligés de se transporter en Angleterre et en Amérique, le seul genre d'industrie qui restait aux Irlandais, c'était l'agriculture, pour laquelle le pays était très propre, vu la fertilité du sol. Chacun de ces malheureux voulait avoir un coin de terre en fermage, où, malgré son énorme loyer et la tyrannie de son propriétaire, il se maintenait lui et sa famille, dans un état très malheureux, il est vrai, mais enfin où il ne mourait pas de faim.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que le fermier ait les mêmes avantages en prenant possession de sa ferme en Irlande qu'il a en France ou en Angleterre. Dans ces pays-ci, le propriétaire fournit à son locataire une métairie toute prête et en bon état, et bien souvent les instruments aratoires et autres ustensiles nécessaires pour exercer son état.

En Irlande, il n'y a rien de tout cela ; on ne donne au fermier que la terre nue, sans habitation, sans grange, ni écuries, ni étables. Il est obligé de se les bâtir, et comme il est presque sans ressources pécuniaires, la misérable maison qu'il construit avec de la boue, et que partagent souvent avec lui les animaux domestiques, est une cabane difforme qui, généralement n'a ni fenêtre ni cheminée.

Comme le bail, si bail il y a, ne va jamais au delà de vingt à trente ans, et que le tenancier n'est jamais sûr de se maintenir en possession de sa ferme le quart de ce temps, les maisons, les murs, les enclos et les haies qu'il y ferait appartenant de droit au propriétaire à la fin du bail, sans qu'il soit tenu d'en indemniser le fermier, celui-ci fait le moins d'améliorations qu'il peut, certain que cela ne servirait qu'à augmenter le prix de sa ferme, ce qui arrive chaque jour. Voilà d'où naissent tous les crimes que l'on reproche tant à ce pays.

Mais depuis que les pommes de terre, unique nourriture des paysans, ne réussissent plus en Irlande et que les cultivateurs ne peuvent plus remplir leurs engagements envers leurs propriétaires, on voit des milliers d'acres abandonnés, de gré ou de force, dans les parties les plus fertiles de cette île ; car le système vicieux sous lequel on les possédait n'était plus tenable. C'est ainsi qu'on trouve que depuis 1841 jusqu'à 1847 le nombre des fermes abandonnées, renfermant depuis *un* jusqu'à *quinze* acres, était de 133,597 ; ce qui fait une diminution de 35 0/0.

De tous les despotes de l'univers, on n'en trouve pas d'aussi impitoyables que les propriétaires irlandais. Parlez-leur de vos misères, de votre état désespéré, ils vous répondront qu'ils ne font pas de sentiment ; et ils le prouvent, car, depuis plusieurs années, ils livrent une guerre d'extermination à ceux qui ne peuvent plus satisfaire leurs désirs insatiables. Ils se moquent du pouvoir, de la loi et de la justice, sachant que tout ce qu'ils font est approuvé d'avance.

Cependant, comme la Providence marche toujours par des voies mystérieuses, inconnues aux hommes, et qu'elle sait tourner à bien ce qui paraissait un mal inguérissable, le moment est proche qui mettra fin à la tyrannie de ces petits despotes. Les fermiers ne pouvant plus continuer à les payer, n'ayant même pas de quoi vivre, les pommes de terre leur ayant manqué, il ne leur reste plus de ressources, et comme les biens de tous les propriétaires en Irlande sont tellement grevés de dettes qu'ils ne pourront jamais les libérer ni remplir les engagements qu'ils ont pris, on a fait une loi dans la dernière session du Parlement britannique, appelée *Loi sur les propriétés grevées en Irlande*. Conformément à cette loi, on vient de nommer une commission de trois personnes possédant un pou-

voir dictatorial, sans appel de leur décision; elles doivent examiner la position financière de tous les propriétaires, et ordonner la vente immédiate des propriétés substituées de toutes les personnes qui ne pourront pas les satisfaire, ce qui inévitablement doit tourner à l'avantage du Peuple.

Voilà le grand coup porté à l'aristocratie irlandaise. A demain le tour de l'Angleterre, où un parti très puissant s'organise chaque jour pour réclamer la restitution de leurs *droits d hommes*.

Le parti populaire dans les deux pays dirige ses regards du même côté, et se précipitera bientôt dans la même brèche. L'Irlande, dit Duffy, s'agite à présent dans cette agonie tumultueuse et prolifique qui précède un nouvel enfantement.

Il y a un fardeau insupportable contre lequel les Irlandais luttent depuis des siècles, et dont il leur importe de se débarrasser avant tout autre, c'est cette église orgueilleuse et oppressive qu'on appelle *anglicane*, dont les ministres ont été, de tout temps, ponr ce pays, autant de démons échappés de l'enfer. Outre les dîmes et les charges onéreuses qu'entraînent cette église, toutes les places de l'état civil et militaire, ainsi que celles de la magistrature, sont pour les protestants, sans aucun égard à la capacité ni à la probité des individus.

Cette exclusion date principalement dn règne de la cruelle Elisabeth, quand on poursuivait les catholiques de ce pays comme des bêtes fauves, et qu'on leur défendait de posséder des biens, de parler la langue celtique, et de s'instruire. Cette reine fonda et dota de riches terres en Irlande, entre autres l'université de la Trinité, à Dublin, où il fut défendu à un catholique d'entrer. Depuis quelques années cependant ceux-ci peuvent y faire leurs études, mais ils ne peuvent prendre d'autre grade que celui de *bachelier ès-lettres*. Tous les autres grades et émoluments, dont le plus élevé est de 25,000 francs par an, sont réservés aux protestants.

Mais le parlement anglais, au grand mécontentement du parti fanatique, pour restituer aux Irlandais une portion très minime de ce qu'on leur a volé, vient de faire bâtir et de subventionner cinq autres colléges dans ce pays, où les catholiques concurremment avec les protestants pourront graduer.

On est allé même jusqu'à établir des chaires de langue irlandaise dans ces établissements, ce qui fait crier le parti anglais à l'anathème et au blasphème. Pourtant cette langue est toujours parlée très généralement dans les quatre provinces de l'Irlande; il est reconnu qu'elle possède des monuments très utiles pour l'histoire, attendu que ce pays n'a pas souffert de l'invasion des barbares qui ont parcouru l'Europe dans les premiers siècles du christianisme; les arts et les sciences y florissaient quand les autres pays étaient plongés dans la barbarie; et plus tard il fournit des professeurs aux autres états. Il y reste toujours des documents très précieux, quoique les Anglais aient détruit tous ceux qui leur tombaient sous la main.

Espérons qu'une nouvelle aurore va bientôt poindre sur cette île qui, malgré sa famine continuelle et sa misère dégradante, produirait avec de bonnes institutions, selon les témoignages de tous les savants qui ont étudié ses ressources, une nourriture abondante et des moyens suffisants d'existence pour quatorze millions d'habitants. Dans ce moment, il n'en possède pas plus de huit millions, et la moitié de ce nombre meurt de faim. Voilà les douceurs d'un gouvernement bigot et marâtre!

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur*, dans sa partie officielle, contient deux décrets :

Le premier relatif aux droits à payer pour l'importation des huiles en Algérie.

Le deuxième contient des nominations de juges de paix.

— M. Robillard, gérant de la *Révolution démocratique et sociale*, avait été condamné dans une précédente session à deux ans de prison et 3,000 d'amende.

M. Robillard a formé opposition à cet arrêt; aujourd'hui la cour avait à s'occuper de cette opposition.

M. Robillard ne se présente pas. Me Auguste Rivierre, avocat, assisté de Mr Gratien, avoué à la cour annonce que son client, absent de Paris, n'a pu se trouver à l'audience; il demande, attendu qu'il s'agit d'un délit de presse, et qu'aux termes des articles 16 et 19 de la loi du 26 mai 1819 les prévenus en semblable matière peuvent se faire représenter par un mandataire, l'admettre à présenter la défense de M. Robillard.

Me Auguste Rivierre développe ses conclusions.

M. de Gaujal, substitut de M. le procureur général, répond que la loi du 29 juillet est impérative, et exige en matière de presse, comme pour tous les autres délits, la comparution en personne des prévenus. L'organe du ministère public conclut, en conséquence, à ce que la défense ne puisse être présentée par mandataire, et qu'il soit passé outre aux débats au fond.

La Cour décide que le prévenu ne peut se faire représenter par un mandataire, et qu'il sera passé outre aux débats.

L'huissier appelle de nouveau M. Robillard. Personne ne répond.

En conséquence, et conformément aux conclusions de M. de Gaujal, attendu que Robillard ne se présente pas pour soutenir son opposition, la Cour le déboute de ladite opposition et ordonne que l'arrêt qui le condamne à deux ans de prison, 3,000 francs d'amende, et fixe à cinq ans la durée de la contrainte par corps, sera exécuté selon sa forme et teneur.

—Ainsi qu'on l'avait annoncé, à dix heures, ce matin, a eu lieu au palais de Petits-Augustins, l'ouverture de l'exposition des œuvres des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, au nombre de huit, entrés en loges pour disputer les grands prix de paysage historique.

Le concours est admirable. Voici les noms des concurrents dans l'ordre du placement des tableaux :

1er Anastasi; 2e Grenet; 3e Curson; 4e Lecointe; 5e Thiollet; 6e Chaigneau; 7e Leret; 8e Anoteau.

Voici la légende du sujet imposé par l'Académie :

« Milon de Crotone, un des plus célèbres athlètes de l'antiquité, était d'une force de corps extraordinaire, et il en avait donné des preuves prodigieuses. Un jour qu'il se trouvait près de Crotone, dans une forêt, il voulut fendre avec ses mains un vieux tronc de chêne qui avait été entrouvert par des coins enfoncés avec force. Par ses efforts il les fit tomber et ses mains se trouvèrent prises entre les deux parties de l'arbre qui se rejoignirent. Ne pouvant se dégager, il fut dévoré par les loups.

» (Dictionnaire de Noël.—Signé : Raoul Rochette). »

L'exposition durera demain vendredi jusqu'à 4 heures du soir, et samedi l'Académie des Beaux-Arts adjugera les prix.

— On agrandit et on embellit en ce moment, rue du Faubourg St-Honoré, l'hôtel de l'ambassade de Russie. On assure que nous allons avoir prochainement un ambassadeur extraordinaire au même titre que M. de Lamoricière.

On sait que depuis plusieurs années l'ambassade de Russie est dirigée par un simple chargé d'affaires : M. de Kisseleff.

— Les officiers d'état-major attachés à la carte de France sont en ce moment occupés dans les départements à faire leurs grands travaux géodésiques.

— La ville de Chartres, célébrera demain le 55e anniversaire de la mort du brave et digne général Marceau, l'un de ses enfants.

— Hier a eu lieu, rue des Poules, no 10, une réunion des Polonais réfugiés qui ont pris la détermination de s'établir en Amérique. Cette réunion étant autorisée par M. le préfet de police, il va sans dire qu'elle a eu pour témoin M. le commissaire de police et ses agents. Dans la discussion générale sur la réemigration il s'est trouvé deux partis bien opposés. Les uns voulaient simplement abandonner la France et se transporter en Amérique pour y exercer leurs professions ou pour y trouver quelques occupations qui pussent garantir leur avenir. Les autres, au contraire, ayant en vue leur nationalité menacée par leurs trois spoliateurs, désiraient se rendre dans des endroits sauvages ou très peu peuplés et y établir des colonies polonaises basées sur la pure fraternité et ayant pour objet principal la conservation de la nationalité polonaise. Ce dernier parti, composé en majorité des anciens émigrés et des pères de famille, s'est retiré, tandis que ceux qui tout simplement ont voulu changer de pays, ont nommé une commission composée de trois membres et de trois adjoints qui doit immédiatement s'occuper des moyens les plus propres à les faire arriver à une prompte solution de leur détermination.

— On sait qu'autrefois le gibier le plus délicat ne payait aucun droit d'octroi à son entrée dans Paris.

Depuis l'avénement de la République, cette denrée, comme la subsistance du pauvre, paye aux barrières, ce qui est de toute justice.

Par l'augmentation notable de revenu que ce nouveau droit rapporte à l'octroi. il est hors de doute que le nouvel impôt n'empêche nullement les gens riches et les gourmets de savourer la caille rôtie, le salmi de perdreau, le râble de lièvre et le faisan doré.

La consommation du gibier est énorme en ce moment à Paris.

— Le 1er bataillon de la 10e légion de la garde nationale de Paris s'est réuni dimanche 16, dans deux sections, afin de procéder à l'élection de son chef de bataillon en 1er.

Le suffrage a désigné M. de Périgord, qui était capitaine en 2e dans la 4e compagnie.

—Les froids de ces jours derniers ont chassé tous les baigneurs du Havre, de Dieppe et de Trouville.

Tout le monde opulent commence de rentrer à Paris. Du reste, les hôtels et les beaux appartements sont partout loués à des prix considérables. Il est hors de doute que toute la classe peureuse et boudeuse va revenir cet hiver dans la grande et joyeuse capitale, reprendre ses habitudes de luxe et de plaisir.

— Le conseil d'état est saisi en ce moment d'une importante affaire concernant la ville du Havre.

Les fortes communes d'Ingouville et de Graville qui touchent au Havre demandent à être annexées à cette ville. Le président de la République et le président du conseil des ministres, lors de leur voyage au Havre, ont appuyé chaudement cette demande.

— Le nouveau grand bassin du Havre, creusé entre la ville et l'embouchure de la Seine, est activement poursuivi dans ses immenses travaux.

— Le port, les bassins et la rade du Havre ont tout à fait repris leur animation et leur importance des meilleures années. Ils sont couverts de navires, et tous les jours les arrivages, et les départs sont nombreux.

— L'abus des louanges tarifées a été, depuis quelque temps, poussé si loin qu'il a rendu même les éloges les plus modestes et les plus incontestables tout à fait impossibles, quand il s'agit d'un œuvre faite avec dignité et d'un homme sérieux. C'est pourquoi, ayant à annoncer le *Nouveau Monde*, nous nous bornerons à constater comme fait que le journal de Louis Blanc obtient un succès dont chacun peut vérifier l'importance, et que le troisième numéro, qui a paru le 15 septembre, contient les articles suivants : 1° La Situation; 2° Le Socialisme en projets de loi; 3° Le Budget de la calomnie; 4° Pages d histoire de Fevrier; Journée du 16 avril; 5° Organisation de la propagande socialiste; 6° Congrès de la paix; 7° Lettres aux citoyens Faure, Greppo, Nadaud; 8° Mouvement politique du mois.

— A l'Odéon, 13e représentation de la *Jeunesse du Cid* avec ses danses et son chant, et la 12e représentation du *Trembleur*. La location fonctionne chaque jour de plus en plus.

L'un des Rédacteurs Gérant : ALPHONSE HERMANT.

Bourse de Paris du 19 septembre.

Avant la Bourse. — Il y avait quelques fortes demandes dans la coulisse et la rente 5 0|0 a fait 88 80 et 88 85.

Bourse, une heure. — Les demandes étaient nombreuses à terme dès le début et elles ont entraîné le comptant; on a monté facilement de 88 90 à 88 95, c'est seulement l'approche de 89 qui a déterminé quelques offres et a arrêté l'essor de la rente. On attribue la fermeté des cours à la nouvelle que le Trésor va diminuer de 1|2 0|0 l'intérêt de ses bons et au renvoi prochain dans leurs foyers des soldats de la classe de 1842.

Les affaires qui étaient si languissantes hier se sont ranimées à la Bourse aujourd'hui.

Deux heures. —Le cours de 89 après quelque hésitation a été franchi sans difficulté et l'on est parvenu à 89 10.

Trois heures. — La rente après être parvenue à 89 25 est revenue pour la clôture à 89 05, mais les cours étaient encore très recherchés

On disait que M. de Falloux était ce matin à la dernière extrémité.

La rente 3 0|0 a varié de 56 40 à 56 50 et elle est restée à 56 45 au comptant et à 56 50 à terme.

La Banque de France a monté de 10 à 2,345, les obligations anciennes de la Ville ont fait 1,265, les nouvelles ont fléchi de 10 à 1,175, les obligations de la Seine ont monté 5 à 1,095, la Vieille-Montagne était à 2,750.

L'emprunt Romain a fléchi de 1|2 à 78, les deux emprunts Belges ont monté de 5|8 à 97 3|4, l'emprunt nouveau du Piémont a monté de 5 a 905.

Les actions du Nord ont monté de 1 25 à 441 25, Orléans de 2 50 à 755, Rouen de 5 è 532 50, Versailles (rive droite) de 2 50 à 212 50, la gauche de 2 50 à 175.

Montereau à Troyes a fléchi de 3 75 à 113 75.

Après la Bourse à quatre heures, le 5 0|0 était à 89 25 demandé.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture préced
5 0|0 j. du 22 mars. .	88 80	89 15	88 80	89 05	88 65
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	80 »
4 0|0 j. du 22 mars. .	» »	» »	» »	» »	68 50
3 0|0 j. du 22 déc. . .	56 40	56 50	56 40	56 45	56 25
Action de la Banque.	2340 »	2350 »	2345 »	2345 »	2335 »
Obligations de la Ville	1092 50	1095 »	1092 50	1095 »	1090 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	1093 75
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	930 »
Bourgogne, Act. de j.	57 50	» »	» »	57 50	60 »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	135 »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2750 »	» »	» »	2750 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	87 75	Belgique, Emp. 1840..	97 3|4
Emprunt romain.........	78 »	Belgique, Empr. 1842.	97 3|4
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0|0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1|2 hollandais....	» »
Dette passive..............	» »	Empr, portugais 5 0|0..	» »
Trois 3 0|0 1841...........	» »	Emprunt du Piémont..	905 »
Dr Dette intérieure.......	27 3|4	Lots d'Autriche..........	» »

	CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	» »	» »	425 »
	Versaille, R. D.	212 50	212 50	210 »
	Versailles, R. G.	172 50	175 »	172 50
	Paris à Orléans,	752 50	755 »	752 50
	Paris à Rouen,	530 »	532 50	527 50
	Rouen au Havre,	262 50	262 50	262 50
	Avignon à Marseille,	225 »	225 »	225 »
	Strasbourg à Bale,	102 50	102 50	105 »
	Du Centre,	310 »	310 »	310 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	170 »
	Orléans à Bordeaux,	403 75	405 »	405 »
	Du Nord,	440 »	441 25	440 »
	Paris à Strasbourg,	355 »	355 »	353 75

SPECTACLES DU 20 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —
THÉATRE FRANÇAIS. — Mahomet, le Jeune Mari.
OPÉRA-COMIQUE. — Haydée.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.
THÉATRE-HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental, Antony.
VAUDEVILLE. — Pas de fumée sans feu, Les grands Ecoliers en vacances, Le Congrès de la Paix, Une Semaine à Londres.
VARIÉTÉS. — Les Parens de ma femme, Lorettes et Aristos, le Congrès de la Paix, les Caméléons.
GYMNASE. — Les Sept Billets, les Représentants en vacances, la Belle-Mère.
THÉATRE MONTANSIER.—Le Chevalier muscadin. Le Tigre du Bengale.
PORTE SAINT-MARTIN. —
AMBIGU-COMIQUE. — Le Juif Errant.
GAITÉ. — La Sonnette du Diable, Moulin Joli.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.